

# Justin PRUVOT

## Etat civil mobilisation et capture

Just (Juste ou Justin selon les documents) PRUVOT est né le 16 octobre 1914 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, aujourd'hui Yvelines). Il habitait avant-guerre Rueil-Malmaison dans le même département, et était agent E.D.F. Mobilisé, il a rejoint le 155<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Forteresse, 2<sup>e</sup> Compagnie avec le grade de sergent.

Il a été capturé le 26 juin 1940<sup>1</sup> à Liézy dans les Vosges. Il a reçu le matricule 2684 au Stalag VI J à Fichtenhein/Krefeld (Meldung 1163). Il a refusé à de nombreuses reprises de travailler. Il a alors été affecté au camp de sous-officiers réfractaires de Gross Hesepe<sup>2</sup> dépendant du Stalag VI C (Bathorn).

## Evasion

Il s'est évadé caché dans un tonneau chargé sur une brouette grâce à la complicité de camarades qui évacuaient les ordures du camp<sup>3</sup>. Il a traversé une zone marécageuse, et atteint la frontière germano-hollandaise, puis a encore marché pendant deux jours avant d'être secouru par un ingénieur hollandais qui lui a procuré des vêtements civils.<sup>4</sup> Il est parvenu jusqu'à Breda. Mais son séjour dans les marais a provoqué une crise de rhumatisme. Ne pouvant plus marcher, il s'est réfugié dans un abri de défense passive où des gendarmes hollandais l'ont repéré.

Remis à la Feldgendarmerie le 18 septembre 1941, il est resté une semaine en prison à l'Académie Militaire avant d'être laissé entre les mains de gardiens qui l'ont reconduit au Stalag VI C. Il est alors mis en cellule pour trois semaines au camp Dalum, puis deux mois en compagnie disciplinaire à Bathorn avant d'être reconduit au camp des sous-officiers réfractaires de Gross Hesepe.

## Internement à Rawa-Ruska

Suite à une autre tentative d'évasion qui a échoué dès le départ, il est envoyé le 14 mars 1942 dans la section de repréailles du Stalag VI G (Arnoldsweiler) au sein d'un convoi de 79 sous-officiers. Il y reste jusqu'au 30 avril.<sup>5</sup> Puis il est condamné à l'internement à Rawa-Ruska, pour les motifs suivants : récidiviste, mauvais esprit, ennemi prolongeant la guerre, communiste, gaulliste ; à bannir du territoire du Reich. La date du transfert vers Rawa-Ruska notée sur la Meldung 1025 du Stalag VI C est le 15 avril. Le prisonnier est resté du 4 mai 1942 au 13 janvier 1943 au Stalag 325. Les deux derniers mois de ce séjour se sont passés à l'infirmerie. Le prisonnier ne pesait plus que 45 kg et les rhumatismes l'empêchaient de marcher.

## Retour en Allemagne et nouvelles évasions

Il est transféré, gravement malade, le 18 janvier 1943 au Stalag IV B à Mühlberg-sur-Elbe (Meldung 3756 du IV B). Le 2 octobre 1943, il s'est évadé pour la troisième fois. Parti du

---

<sup>1</sup> Donc après la signature de la Convention d'Armistice (22 juin).

<sup>2</sup> Actuellement quartier de la ville de Geeste en Basse-Saxe. Un camp y avait été construit pour accueillir 1 000 détenus « disciplinaires », mais en août 1938, il y en avait 12 000. Pendant la guerre, ce sont surtout des prisonniers russes et italiens qui y ont été incarcérés. Source : wikipedia.

<sup>3</sup> Attestation de François FRAISSE contenue dans le dossier de demande de carte d'interné résistant.

<sup>4</sup> Source : Récit de captivité de Just PRUVOT fourni à l'appui de sa demande de carte d'interné résistant.

<sup>5</sup> Attestation de Léonce GUINEBAULT jointe au dossier de demande de carte d'I.R.

Kommando Bad Liebenwerda<sup>6</sup> avec Marcel Delalonde (76 Monville), il s'est approché d'une gare de triage sans parvenir à monter dans un wagon de marchandises. Découverts par des enfants, ils sont repris. Il subit la condamnation habituelle à trois semaines de prison à Muckenberg. A sa sortie de cellule, il a persisté à refuser de travailler, ce qui lui a valu de nombreux coups de crosse et de baïonnette entraînant 15 jours de repos à l'infirmerie. Il est envoyé dans un Kommando disciplinaire à Muckenberg<sup>7</sup> en novembre 1943. Il y crée un centre d'entr'aide pour les évadés.

En avril 1944, à peine remis de ses blessures, il s'est mêlé à un groupe de PG qui venaient chercher la soupe pour un Kommando à l'extérieur du camp. Sorti du Stalag, il s'est caché dans un bois et s'est débarrassé de ses habits militaires. Il a rejoint la gare de triage voisine (Elsterwerda) et est parvenu cette fois à monter dans un wagon, trois jours plus tard, il arrivait dans la gare de triage de Stuttgart. Il a pu changer de train et le voyage a continué dans un autre wagon de marchandises plombé jusqu'en Alsace. Mais à l'arrivée, des contrôleurs ont déplombé la porte. Découvert, il est ramené par Strasbourg et Mulhouse jusqu'à Ludwigsburg, région militaire de Stuttgart Stalag V A où il est resté en prison dans une caserne d'artillerie pendant plusieurs mois.

## Dernière évasion et libération

En octobre 1944, il est transféré au Stalag XVIII C, à Markt Pongau, où ont été repliés de Pologne une partie des sous-officiers réfractaires. Après de nombreuses demandes, il a obtenu son affectation pour un Kommando situé près de la frontière à Bregentz le 23 février 1945<sup>8</sup>. Le 6 mars 1945, avec plusieurs Français prisonniers ou civils, ils se sont emparés d'embarcations légères et de pelles pour ramer. Le but était de traverser le lac de Constance jusqu'en Suisse, mais le mauvais temps les a empêchés d'aller dans la bonne direction : ils doivent à bout de force accoster en Allemagne. Cueillis par la Gestapo, le groupe est dirigé vers le Stalag XVIII C ; punition traditionnelle à 21 jours de cellule et réintégration du groupe de sous-officiers réfractaires<sup>9</sup>.

Il y reste jusqu'au 31 mai 1945, date du rapatriement.

## Président de Ceux de Rawa-Ruska

Le journal de l'association *Envols* portait l'adresse 68 rue de la Chaussée-d'Antin, Paris IXème ainsi que la mention : Union Nationale des Amicales de Camps. Beaucoup d'articles étaient consacrés aux informations juridiques et aux procédures menées en faveur de l'obtention d'indemnités. Les actions caritatives en direction des familles de prisonniers se poursuivent. Le numéro 34 d'*Envols* de novembre-décembre 1952 est également largement consacré à l'obtention d'un statut. L'argument juridique est la « demande de bénéfice du texte établissant le statut de déporté et interné de la résistance. »

Ce journal reproduit la lettre que Just PRUVOT a écrite au Ministre des Anciens Combattants. Il développe les arguments suivants : L'internement des PG à Rawa-Ruska a été motivé par un profil particulier : désobéissance, sabotage ou refus de travail. Après la détention au Stalag 325, ils ont été envoyés dans des détachements spéciaux jusqu'à la fin de la guerre. Pour le président, ces comportements relevaient de la résistance à l'ennemi. La prolongation d'un traitement disciplinaire après la fin de la détention en Pologne est un autre argument en faveur de l'obtention du statut.

---

<sup>6</sup> Attestation du prisonnier de La SERVIÈRE (établissements Saint-Denis, 27 Brionne) jointe au dossier de demande de carte d'I.R.

<sup>7</sup> Attestation de Pierre MONCOMBLE jointe au dossier de demande de carte d'I.R.

<sup>8</sup> Attestation de Guillaume ROZEN jointe au dossier de demande de carte d'I.R.

<sup>9</sup> Just PRUVOT a joint le récit de ses évasions au dossier de demande de carte d'I.R. (document de 2 pages imprimées)

Just PRUVOT a été Président de l'Union Nationale de *Ceux de Rawa-Ruska* de 1946 à 1961. Il a été décoré de la médaille des évadés en 1949, a obtenu la carte du combattant et la carte d'interné résistant n° 1201 13415 le 6 décembre 1956. Il est décédé en 1965.